

Communiqué de presse

Amoéba est le partenaire français du projet européen SAGROPIA

Chassieu (France), le 20 mars 2025 - 18h - Amoéba (FR0011051598 - ALMIB), greentech industrielle spécialisée dans le développement de solutions microbiologiques naturelles basées sur l'exploitation brevetée d'amibes, **annonce sa participation pour la 2^{ème} année consécutive au projet européen SAGROPIA**, qui vise à faire progresser la protection des cultures grâce aux pesticides d'origine naturelle. Aux côtés d'acteurs de référence dans leurs domaines d'expertise, **Amoéba est ainsi fière d'être la seule société française à participer à ce projet européen** visant à réduire l'utilisation de pesticides conventionnels, tout en maintenant la qualité et les rendements des productions agricoles.

Le projet Horizon Europe SAGROPIA, lancé début 2024, constitue une approche collaborative prometteuse de cinq ans pour la recherche et l'innovation en matière de protection durable des cultures. Doté d'un budget de 6 millions d'euros, SAGROPIA est coordonné par l'Association RTDS (Autriche) et se compose d'un consortium de 10 partenaires, à la fois des entreprises agro-industrielles, des associations de producteurs et des instituts de recherche de premier plan, dont :

- AIT Austrian Institute of Technology (Autriche)
- Amoéba (France)
- Wageningen University and Research (Pays-Bas)
- Certis Biologicals (États-Unis)
- Agroscope (Suisse)
- Rovensa Next (Portugal)
- Südzucker Group (Allemagne)

L'objectif des acteurs de ce projet est donc de **développer puis de mettre en œuvre des stratégies innovantes et complètes de lutte intégrée contre les parasites**, qui seront ensuite testées dans le cadre d'essais en champs en 2025.

Les travaux de SAGROPIA font écho à la feuille de route européenne « *Farm to fork* », qui vise à favoriser la sécurité alimentaire en Europe tout en réduisant l'utilisation de pesticides conventionnels. En particulier, **SAGROPIA a pour ambition de réduire de 50 % l'utilisation des pesticides conventionnels dans la culture des pommes de terre et des betteraves sucrières, en s'appuyant sur les méthodes de biocontrôle pour lutter contre les maladies des plantes**. Le projet veut contribuer à augmenter la durabilité des systèmes de production agricoles, notamment sur le volet environnemental, tout en s'assurant de la compétitivité des exploitations agricoles.

Amoéba participe à ce projet avec son produit de biocontrôle « AXPERA », qui apporte un nouveau mode d'action afin de lutter contre le mildiou de la pomme de terre et contre la cercosporiose de la betterave. Ce projet est particulièrement important concernant la pomme de terre, dans la mesure où le nombre de molécules disponibles diminue et la résistance du mildiou se développe. Amoéba

démontre ainsi sa capacité à se positionner sur des marchés à fort potentiel où les enjeux économiques sont majeurs, avec un potentiel de 500 millions d'euros au niveau mondial en 2028 pour le marché fongicide des pommes de terre.

Le Dr. Günter Brader, coordinateur scientifique de SAGROPIA et chercheur principal en bioressources, à l'Institut autrichien de technologie (AIT), s'exprime sur le projet :

« Dans le cadre du projet SAGROPIA, nous ferons progresser les stratégies de lutte intégrée contre les parasites (IPM) afin de réduire l'utilisation de pesticides conventionnels dans la culture de la pomme de terre et de la betterave sucrière. Plus précisément, nous visons à remplacer plusieurs substances actives dites « candidates à la substitution » (CfS), qui sont destinées à être éliminées progressivement en raison de leur profil toxicologique mais qui, faute d'alternatives, sont encore couramment utilisées pour la protection des cultures. »

Plus d'informations sur SAGROPIA :

SAGROPIA [Factsheet European Commission: CORDIS](#)

Actualités sur le site internet de SAGROPIA : <https://www.sagropia.eu/>, sur [Twitter](#) et [Linkedin](#).



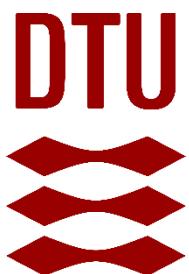
Funded by the
European Union



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive pour la recherche (AER). Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi de la subvention ne peuvent en être tenues responsables. Convention de subvention 101135629.

Agroscope, partenaire associé de SAGROPIA en Suisse, est financé par le Secrétariat d'État suisse à la formation, à la recherche et à l'innovation (SERI).



À propos d'AMOÉBA :

Crée en 2010, Amoéba est une greentech basée à Chassieu (Lyon, France) qui a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique à partir de l'exploitation brevetée d'amibes dans les secteurs de la protection des plantes et de la cosmétique.

Disposant d'un savoir-faire unique au monde protégé par de nombreux brevets, Amoéba est aujourd'hui la seule société capable d'exploiter à l'échelle industrielle tout le potentiel de l'amibe *Willaertia* et de la cultiver dans des volumes suffisants afin de proposer des solutions biologiques constituant une alternative viable aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché mondial du biocontrôle pour la protection des plantes et sur le marché de la cosmétique. La commercialisation des produits phytosanitaires étant sujette à l'obtention des autorisations réglementaires locales, la Société a mené les démarches réglementaires nécessaires et a obtenu en 2022 l'approbation de sa substance active aux USA ainsi que la recommandation d'approbation en Europe émise par l'autorité autrichienne. Concernant l'application cosmétique, cette dernière ne nécessite pas d'approbation préalable d'une autorité compétente en Europe et aux États-Unis.

Amoéba est une société cotée sur Euronext Growth (ALMIB). La Société est membre du réseau Bpifrance Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-nature.com.

Contacts :

| Amoéba | ACTUS finance & communication | Droit Devant |
|--|--|--|
| Directeur Général | Relations investisseurs | Relations presse métier et grand public |
| Jean-François DOUCET | Pierre JACQUEMIN-GUILLAUME | Laëtitia PINTO |
|  04 26 69 16 00 |  01 53 67 36 79 |  07 64 83 39 85 |
|  jf.doucet@amoeba-nature.com |  amoeba@actus.fr |  sboni@actus.fr |
| | |  pinto@droitdevant.fr |

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à Amoéba qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Amoéba, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'Amoéba déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2024 sous le numéro D.24-0352 et disponible sur le site Internet d'Amoéba (www.amoeba-nature.com). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Amoéba ou qu'Amoéba ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Amoéba diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.